

« Une approche concrète et éclairante sur les métiers de la fonction publique »



Entretien avec **Agnès Sauviat**,
directrice de l'IPAG



L'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), composante de l'Université de Limoges, prépare ses étudiants aux concours d'accès aux emplois des trois fonctions publiques : État, territoriale et hospitalière.

L'IPAG prépare aux métiers des fonctions publiques. Quelle est votre offre de formation ?

Nos enseignements sont proposés à partir du niveau 3 de licence, pour la délivrance du diplôme de Licence d'administration publique (LAP). Dans le prolongement de la formation dispensée en LAP, les enseignements sont assurés au niveau M1, pour la délivrance du diplôme de Master des Métiers de l'administration. Nos étudiants peuvent ensuite candidater aux Masters 2 de la Faculté de droit de Limoges dans les spécialités « Manager territorial et intercommunalités » et « Droit public et administration ».

Les étudiants arrivant en licence de l'IPAG sont déjà titulaires d'un diplôme de niveau bac +2 et se placent dans une optique de réorientation ou de complément de formation, en particulier ceux issus des filières lettres, sciences dures ou sciences humaines, ainsi que les titulaires de DUT ou BTS. Les étudiants recrutés sont généralement des non juristes, ce qui fait de l'IPAG une formation différente des filières plus classiques de Droit et AES.

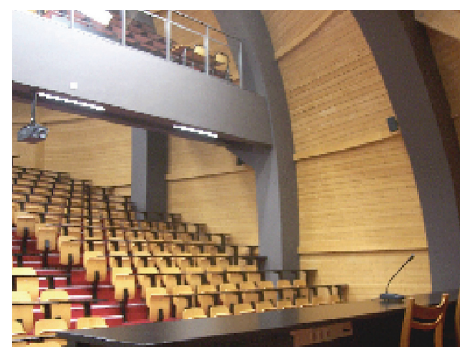
Notre formation est à finalité professionnalisante. Pour cela, l'IPAG permet l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires pour réussir les concours de la filière administrative de la fonction

publique. Tout particulièrement, la formation est axée sur la préparation aux épreuves des concours : méthodologie des épreuves écrites, préparation personnalisée aux épreuves orales d'admission.

Comment adaptez-vous vos enseignements aux transformations de la fonction publique ?

Pour être en adéquation avec les évolutions des métiers publics, les cours et interventions à visée professionnelle (management, gestion budgétaire des structures publiques, communication institutionnelle...) sont confiés à des fonctionnaires en activité afin de proposer aux étudiants une approche concrète et éclairante sur les métiers de la fonction publique. Par ailleurs, l'équipe pédagogique de l'IPAG détermine chaque année des thématiques en lien avec les évolutions de l'action publique et organise des conférences d'actualité.

L'IPAG a ouvert son master à l'apprentissage au sein des administrations. La dynamique créée par la présence d'apprentis aux côtés d'étudiants en formation classique, les échanges entre l'équipe pédagogique et les structures publiques accueillant les apprentis permettent une prise de conscience des mutations contemporaines de la fonction publique.



Par ailleurs, l'IPAG tient compte des évolutions du recrutement contractuel dans les administrations publiques en préparant aussi les étudiants à ce type de recrutement.

Quels sont vos grands dossiers pour les mois à venir ?

Nous souhaitons augmenter les effectifs d'apprentis en rendant l'IPAG plus visible auprès des employeurs publics de notre territoire : administration de l'État, collectivités territoriales, structures intercommunales...

Nous avons aussi pour ambition de mieux faire connaître l'efficacité de notre formation pour la rendre encore plus attractive et plus particulièrement développer la préparation aux concours internes de la fonction publique.

Nous participons en outre à la réflexion sur les parcours « Égalité des chances » dans le cadre d'un débat au sein du Ministère de la transformation et de la fonction publique, débat auquel les IPAG sont étroitement associés. ■



IPAG

32 Rue Turgot - 87000 LIMOGES - Tél. : 05 55 34 97 44

ipag@unilim.fr